

leurs compétiteurs, réduits le plus souvent à mendier la faveur et l'assistance des princes, forcés de prélever sur les églises de leur obéissance le tribut nécessaire à l'entretien de leur cour, les Papes, pendant près de quarante ans, n'avaient eu ni l'indépendance ni l'autorité nécessaires pour réprimer les abus, pour éloigner des fonctions ceux que l'ambition ou les intrigues de la puissance séculière y poussaient. Ce fut dans le but de défendre le clergé contre l'envahissement de la corruption et de l'ignorance que saint Jean de Capistran composa plusieurs de ses écrits : — *le Miroir du clergé*, — *de la Vie et des bonnes mœurs des clercs*, — *de l'Instruction des simples prêtres*, — *Remarques sur le Sacrifice de la messe*, — *de la Vertu du sacrement de pénitence*, — *l'Interrogatoire des confesseurs*, — *des Pénitences et des Rémissions*, — *des Cas de Conscience et des Pénitences à imposer*.

Mais si les vertus du prêtre avaient perdu de leur éclat, l'esprit chrétien s'était affaibli plus encore au sein des autres classes de la société. Nos prédicateurs Franciscains, saint Bernardin de Sienne en Italie, Jean Brugman dans les Pays-Bas, Antoine, Fradin, Michel Menot et Olivier Maillard en France, ont dépeint, dans leurs sermons, avec une liberté qui étonne parfois notre délicatesse moderne, les mœurs de leurs contemporains. Ils nous ont signalé la rapacité des princes qui écrasaient leurs sujets d'impôts : l'avarice des juges prévaricateurs qui, pour quelques deniers, vendaient la justice : la cupidité insatiable des usuriers qui ruinaient les familles, les villes, les provinces. Ils nous ont montré les guerriers désertant les champs de bataille pour courir aux fêtes de la volupté : les bourgeois et les marchands prodiguant leur or en festins, en spectacles et en débauches : les artisans et le peuple se livrant avec frénésie aux danses et aux jeux de hasard. Ils nous ont décrit le luxe effréné des femmes, " leurs robes toutes de velours et de soie, leurs manteaux tout garnis de perles et de fourrures, leurs cheveux entrelacés de rubans et de pierreries, leurs colliers d'ambre et de corail, leurs larges ceintures d'argent, les riches bracelets et les bagues dont elles surchargeaient leurs mains."

" Oui, si un domaine temporel n'avait pas été donné au Pape, l'empereur, les rois et tous les chrétiens auraient eu le devoir de lui en constituer un. Ce domaine lui est dû ; il lui est nécessaire ; ainsi l'a réglé le Christ, roi éternel, qui par son sang a fait ses Pontifes rois."